

# STAGES EDARA - Elèves de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année pour 2023

Merci de déposer directement votre offre sur notre site. Pas d'offre par courrier ou par mail. Seules les offres de stages correspondant aux périodes ci-dessous seront validées. Attention elles ne sont accessibles et visibles qu'aux seuls Elèves-Avocats de l'EDARA.

Mme Myriam VULIN – Responsable Administrative Formation Initiale : [m.vulin@edara.fr](mailto:m.vulin@edara.fr)

STAGES		Durée	Période	Congés	Gratification mensuelle	Quand déposer une offre ?
<b>STAGE D'IMMERSION en cabinet d'Avocat</b> Elève 1 <sup>ère</sup> année	Obligatoire	4 semaines	<u>1<sup>ère</sup> année</u> 30 janvier 2023 au 24 février 2023	Non	Pas d'obligation	15 décembre Pas avant
<b>STAGE OPTIONNEL en cabinet d'Avocat exclusivement</b> Elève 1 <sup>ère</sup> année	Facultatif	environ 3 mois	<u>1<sup>ère</sup> année</u> 2 mars 2023 au 2 juin 2023 <i>Exclusivement les jeudis et vendredis</i>	Non	Selon Accord Professionnel National relatif aux stagiaires des Cabinets d'avocats du 19 janvier 2007 au prorata des 2 jours travaillés	Janvier / février
<b>STAGE PPI (Projet Pédagogique Individuel) hors cabinet d'Avocat</b> Elève 1 <sup>ère</sup> année	Obligatoire	6 mois fractionnables maximum 3 stages	<u>1<sup>ère</sup> année</u> 1 <sup>er</sup> septembre 2023 au 29 février 2024	<u>6 mois effectifs requis</u> <i>En cas de congés ceux-ci ne sont pas comptabilisés comme stage effectif et seront déduits de la période, ce qui prolongera d'autant la fin du stage.</i>	Minimum légal:(au 1 <sup>er</sup> /01/2022) 600,6 € (3,90 €/h base 154h) pour tout stage d'une durée supérieure à 2 mois	A partir de mars
<b>STAGE FINAL en cabinet d'Avocat (avant le CAPA)</b> Elève 2 <sup>ème</sup> année	Obligatoire	6 mois (1 seul stage)	<u>2<sup>ème</sup> année</u> 1 <sup>er</sup> mars 2024 30 août 2024	<i> Ils devront donc figurer précisément dans la convention de stage établie par l'EDARA</i>	Selon Accord Professionnel National relatif aux stagiaires des Cabinets d'avocats du 19 janvier 2007	Dès le mois de mai de l'année précédente

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
1 <sup>ère</sup> année	Rentrée cours	Stage Immersion	Stage Optionnel / cours			cours	cours	Congés	Stage PPI			
2 <sup>ème</sup> année	Stage PPI		Stage Final					Révisions	CAPA - PRESTATION DE SERMENT			